

Sujet : [INTERNET] EP Saint Sulpice les Feuilles
De : "marieolive.thaury" <marieolive.thaury@gmail.com>
Date : 27/12/2021 18:19
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

M. le commissaire Enquêteur,
Je suis très opposée au projet éolien à St Sulpice.
Veuillez trouver mon argumentaire.

Bien cordialement,
Marie-Olive THAURY

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

— Pièces jointes : —

Lettre 18-12-2021 Enquete publique Projet Eolien St Sulpice les F.pdf

220 Ko

Marie Olive Thaury
87160 Cromac

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Projet Eolien St Sulpice les F.

Cromac le 18/12/2021

Objet: Projet Eolien St Sulpice les F.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Projet Eolien à St Sulpice les F., sur lequel vous êtes en train de réaliser une enquête publique, je tiens à vous faire part de ma grande inquiétude et de mon opposition à ce projet.

Je ne comprends pas que vous installiez une ferme éolienne dans le cœur de la France sur la commune St Sulpice les F.

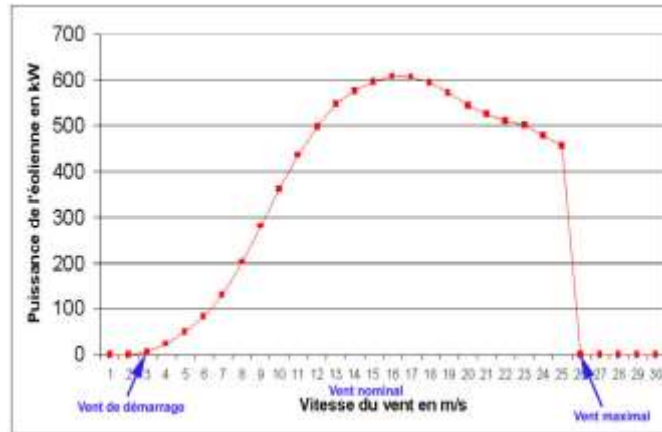
En effet, le nord du Limousin n'est pas une région venteuse. La meilleure preuve est que nos ancêtres n'y ont jamais installé de moulin à vent. Cette faiblesse du vent a d'ailleurs été soulignée dans les conclusions de l'enquête publique de Tilly (36223) qui a conclu : « la faiblesse du vent ne permet pas une rentabilité conséquente... »



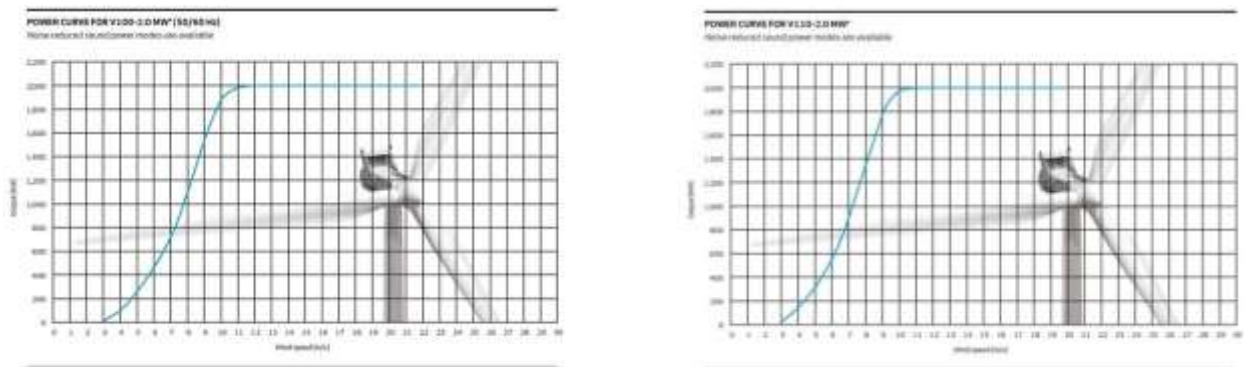
L'ADEME elle-même confirme avec cette carte :
zone de vent de 4.5 à 5.5 m/s (à 50 mètres de hauteur).

que nous nous situons dans une

De plus, comme le montre l'ADEME et Vestas, une éolienne n'est en production à pleine capacité qu'à partir d'un vent de 10 - 13 m/s



Source ADEME (https://www.ared-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/AREC/Etudes/pdf/generalites_sur_energie_eolienne.pdf) page 4



Courbes de puissance certifiées de deux aérogénérateurs VESTAS ayant la même puissance nominale (2 MW) et des rotors de diamètre différent (100 et 110m). - Source : <https://www.encyclopedie-energie.org/en/energie-eolienne-de-son-gisement-a-ses-aerogenerateurs/>

Considérant ces éléments: faiblesse de la vitesse du vent dans notre région pour une production efficace de l'éolien / les obligations de débrayage de jour comme de nuit pour éviter les nuisances pour l'habitat et lors de certaines périodes pour les Chiroptères, la rentabilité énergétique de ces moulins à vents semble faible.

Je ne comprends donc pas qu'on nous oblige à avoir des éoliennes proches de chez nous qui vont :

- Faire baisser la valeur de notre immobilier,
- Avoir un impact négatif sur la beauté, l'authenticité de notre région bocagère,
- Briser le calme de nos campagnes avec un bruit incessant (en particulier dans la quiétude de la nuit),
- Avoir un risque sur notre santé et celle de nos animaux,
- Présenter une covisibilité certaine avec des sites historiques

Je suis donc très opposée à ce projet et vous demande de bien prendre en compte mon avis.

Bien cordialement,

Marie Olive Thauray